



DOSSIER D'INSCRIPTION

- AGRI DEIZ 2019 -

22, 23 et 24 mars 2019 au Parc des Expositions de Quimper Cornouaille.

Les **emplacements** sont **attribués par l'organisation** par espace thématique, **par ordre d'arrivée des demandes** et en fonction des espaces disponibles.

Pour que votre demande de **participation soit validée**, elle doit être accompagnée d'un versement de 30 % du montant total TTC. Le solde est exigible dès réception du décompte de location.

Dossier à nous retourner complété et signé **avant le 1^{er} mars 2019**.

AGRI DEIZ - 2 allée Saint Guénoles – CS 26032 – 29322 QUIMPER cedex ou par mail à contact@agrideiz.fr
Contact : Katia Piederrière 02 23 48 27 61 – 06 37 46 08 34 / Laëticia Guirriec 02 98 52 49 34

VOTRE ENTREPRISE :
Raison sociale :
Adresse :
CP + Ville :
Téléphone : Mail :
INTERLOCUTEUR : Nom Prénom :
Téléphone : Mail :
Adresse de facturation :

BON DE COMMANDE TOTAL _ AGRI DEIZ 2018	
Sous-total HT (1 + 2 + 3)	€
TVA 20 %	€
Sous-total HT (4)	€
TVA 10 %	€
TOTAL HT	€
TOTAL TTC	€
Acompte 30%	€

MODE DE REGLEMENT :

Règlement par **CHEQUE BANCAIRE** à l'ordre du FESTIVAL DE L'AGRICULTURE DU FINISTERE ou par **VIREMENT BANCAIRE** sur Crédit Agricole Quimper : 12906-00041-57434603759 74

A, le

Signature et Cachet de l'exposant

Précédés de la mention "LU ET APPROUVE" (1)

(1) Le soussigné déclare connaître le Règlement Général disponible sur demande et s'engage à se conformer aux prescriptions de ce règlement, notamment à occuper son stand, à le garnir dans sa totalité et à le tenir ouvert au public pendant toute la durée du Festival. Il s'engage aussi à se conformer aux instructions qui seraient affichées par l'organisation à l'intérieur de l'enceinte, en particulier à observer les mesures de sécurité imposées par les Pouvoirs Publics. En cas de sinistre, de quelque nature que ce soit, l'exposant déclare renoncer à tout recours contre l'Etat, le Département, la Collectivité locale, le Comité du Festival et les organisateurs. Tout manquement à ces prescriptions sera passible si le Conseil d'administration du Festival le juge utile, de poursuites en dommages et intérêts devant le Tribunal de Quimper, seul compétent.



DOSSIER D'INSCRIPTION - AGRI DEIZ 2019 -

22, 23 et 24 mars 2019 au Parc des Expositions de Quimper Cornouaille.

1 – STAND INTERIEUR « ESPACE PRODUCTEURS // REVENDEURS (TARIFS HT) »			
HALL			
ESPACE NU_ 3X3 m Merci de prévoir vos tables et vos chaises, Et structures nécessaires à votre aménagement : Rallonges,...	65 € / m ²	x € HT
SOUS-TOTAL HT (1)	€ HT	

2 - PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (TARIFS HT)			
ELECTRICITE / ECLAIRAGE			
Monophasé 220 V - 3 kW	77 €	x...€ HT
Monophasé 220 V - 6 kW	123 €	x...€ HT
SOUS-TOTAL HT (2)		€ HT

3 et 4 - ACCES AU FESTIVAL (TARIFS HT)							
Compris dans votre inscription (Attention tout badge égaré ne sera pas remplacé !):							
- 2 badges exposants // Bracelet							
- 2 macarons parking (accès au parking exposants)							
BADGES SUPPLEMENTAIRES (3)			CARTES D'INVITATION (1 carte = 1 entrée) (4)				
6 € l'unité	x	badge(s)€ HT	3.50 € l'unité	x	cartes€ HT
SOUS-TOTAL HT (4)		€ HT	SOUS-TOTAL HT (5)	€ HT	
<p>Présentées aux entrées, les cartes d'invitation devront comporter le cachet de l'exposant qui les aura offertes.</p> <p>Toutes les demandes de badges et/ou de cartes d'invitation devront être faites, accompagnées de leur règlement, au plus tard 8 jours avant l'ouverture du Festival</p>							